

DELIBERATION N° 92/03-09 - ELECTIONS AUX CENTRES REGIONAUX DE LA PROPRIETE FORESTIERE

Monsieur REMY, rapporteur, informe l'Assemblée qu'une circulaire préfectorale du 28 Janvier 1992, prescrit pour la période du 1er Février au 15 Mars 1992, une procédure de révision des listes électorales en vue de l'élection aux centres régionaux de la propriété forestière en 1993.

Le Commission communale chargée de cette révision doit comporter, outre le Maire, un membre désigné par le Conseil Municipal et un membre désigné par Monsieur le Préfet, sur proposition du Maire.

*LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,
décide à l'unanimité :*

- de désigner Madame DAUPHIN Anne-Marie, Veuve PERNOT, née le 29 Août 1935 à LUDRES, domiciliée à LUDRES, Rue de la Gare, exploitant propriétaire agricole, électeur à la Chambre d'Agriculture, pour être membre de la Commission Communale de révision des listes électorales aux élections des centres régionaux de la propriété forestière,

- de proposer à la désignation de Monsieur le Préfet, l'électeur propriétaire exploitant agricole ci-après :

. Monsieur CHONE Jean-François, né le 23 Novembre 1928 à NANCY, domicilié à LUDRES, Route de Fléville.